



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-6567>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **26-6567**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : 35 CHU

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 26350007600017

**Ville** : Rennes cedex 9

**Code postal** : 35000

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 35

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/2926272?orgAcronyme=x7c>

**Identifiant interne de la consultation** : GHT2026-07

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Maud Le Menn

**Adresse mail du contact** : Maud.LE.MENN@chu-rennes.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : La lettre de candidature modèle DC1, ou équivalent ; La déclaration du candidat modèle DC2, ou forme libre, reprenant les mêmes éléments que ceux indiqués au règlement de consultation ; Les références au regard de prestations similaires ou de même nature réalisées ou en cours de réalisation au cours des 3 dernières années ; la copie de l'agrément ou de l'habilitation de l'opérateur d'archéologie préventive pour la période : époque contemporaine.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : La lettre de candidature modèle DC1, ou équivalent ; La déclaration du candidat modèle DC2, ou forme libre, reprenant les mêmes éléments que ceux indiqués au règlement de consultation ; Les références au regard de prestations similaires ou de même nature réalisées ou en cours de réalisation au cours des 3

dernières années ; Le chiffre d'affaires global réalisé aux cours des trois derniers exercices et la part du chiffre d'affaires liée aux prestations objet du présent marché public au cours des 3 derniers exercices.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : La lettre de candidature modèle DC1, ou équivalent ; La déclaration du candidat modèle DC2, ou forme libre, reprenant les mêmes éléments que ceux indiqués au règlement de consultation ; Les références au regard de prestations similaires ou de même nature réalisées ou en cours de réalisation au cours des 3 dernières années ; Une présentation de la société, explicitant les moyens humains et matériels justifiant l'aptitude du candidat à pouvoir répondre au marché public

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 25/02/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Les critères d'attribution sont indiqués au règlement de consultation.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : REALISATION DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES DU BATIMENT HOTEL DIEU DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE REDON-CARENTOIR

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 71351914

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : La présente consultation a pour objet la réalisation de fouilles archéologiques préventives du bâtiment Hôtel Dieu du Centre Hospitalier Intercommunal Redon Carentoir. Cette consultation s'inscrit dans le cadre de la restructuration / extension du bâtiment MCO sur le site de Redon (35). Il s'agit d'un marché public à tranches conformément aux articles R2113-4 à R2113-6 du Code de la commande publique. Le marché public est composé d'une tranche ferme et de deux tranches optionnelles. La tranche ferme a pour objet une étude archéologique complète du bâtiment, à savoir : Une étude historique ; Une étude d'archéologie du bâti ; Une étude sédimentaire aux abords. La tranche optionnelle n°1 concerne les fouilles en cas de découverte de sépultures. La tranche optionnelle n°2 concernant les fouilles en cas de découverte de dépotoirs supérieurs à 1m3. Après validation de la DRAC - Service régional d'archéologie, le CHIRC informe le titulaire du marché public de sa décision d'affermir ou non la tranche optionnelle n°1 dès l'apparition de la première tombe. Après validation de la DRAC - Service régional d'archéologie, le CHIRC informe le titulaire du marché public de sa décision d'affermir ou non la tranche optionnelle n°2 dès la découverte de dépotoirs. Le retard d'affermissement ou le non affermissement d'une tranche optionnelle n'ouvre pas droit pour le titulaire à indemnité d'attente ou de dédit. Chaque tranche est traitée à prix global et forfaitaire fixé à l'acte d'engagement. L'ensemble des prestations devant être réalisées sont décrites au Cahier des Charges Scientifiques valant Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Le présent marché public est conclu pour une durée allant de sa date de notification au titulaire jusqu'à la fin des prestations des tranches affermies.

**Lieu principal d'exécution du marché** : Ille et Vilaine

**Durée du marché (en mois)** : 25

**Valeur estimée (H.T.)** : 124000 euros

**La consultation comporte des tranches** : Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires :** Au sens du droit communautaire, les options sont les suivantes : Le marché public comporte des tranches optionnelles ; - Le CHU de Rennes se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour la réalisation de prestations similaires au sens de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Les fouilles devront être finalisées à l'été 2027 afin de pouvoir lancer la déconstruction du bâtiment Hôtel Dieu. Les opérateurs économiques sont informés que les prestations s'effectueront dans un bâtiment actuellement occupé par des services hospitaliers, principalement administratifs. Les interventions devront se faire en site occupé avec la garantie permanente d'accès au bâtiment pour assurer la continuité du fonctionnement des services. En application du décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire et du décret n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en œuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du Code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire, une convention constitutive a été signée le 30 juin 2016. Elle désigne le Centre Hospitalier universitaire de Rennes comme établissement support du GHT «Haute-Bretagne. Seul l'établissement suivant est concerné par le présent marché public : le CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL REDON-CARENTOIR. Ainsi, il est confié au CHU de Rennes la fonction d'assurer pour le compte du CHIRC, la passation du marché public ainsi que certaines missions liées à l'exécution (décision de reconduction, conclusion d'avenant, décision de résiliation). Les spécificités de l'établissement partie sont précisées dans les pièces du marché public. Toutes les autres missions de la phase d'exécution des marchés publics relèvent de l'établissement partie. L'exécution du marché public couvre son régime financier (le recours, le cas échéant, à la sous-traitance, la gestion et l'émission des commandes passées au titre des marchés publics, la vérification du service fait, le règlement, le versement d'avances et d'acomptes, la liquidation et le mandatement des factures, ...). Le délai de validité des offres est fixé à six (6) mois à compter de la date limite de réception des offres finales. Le CHU de Rennes négociera avec l'ensemble des soumissionnaires. Toutefois, le CHU de Rennes se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est : Tribunal Administratif de Rennes. Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/01/2026**